

EUROAIRPORT

Nuisances sonores : des avancées

L'EuroAirport a annoncé qu'il allait faire étudier la possibilité de diminuer les vols après 23 h. Ce serait une avancée majeure pour les riverains de l'aéroport. Mais leur association de défense reste prudente.

Depuis des décennies, le repos nocturne est au cœur des demandes des associations de défense des riverains de l'EuroAirport : leur priorité est d'arriver à interdire les vols après 23 h. Et voici que l'aéroport lui-même annonce « examiner des mesures renforcées de protection contre le bruit ». Les avancées en la matière ont été très lentes, alors que le nombre de passagers a explosé ces dernières années, tout comme le nombre de vols, y compris après 23 h. Quid de ces mesures ? Il s'agirait d'avoir des avions moins bruyants, voire de diminuer le nombre de vols après 23 h... jusqu'à les supprimer ?

Des conséquences économiques

Ce dernier point est très nouveau. Côté suisse, il serait notamment dû aux pressions exercées par la délégation suisse au sein du conseil d'administration de l'EuroAirport, « après des discussions intenses », comme l'explique le département des affaires économiques (WSU) de Bâle-Ville. Toujours selon le WSU, ce sont les décollages après 23 h qui sont concernés : les seuls qui resteraient autorisés seraient ceux des vols retardés. Les conséquences économiques doi-



À l'EuroAirport, les avions pourraient à terme ne plus décoller après 23 h. Archives L'Alsace/Jean-Paul Domb

vent être étudiées dans les 24 prochains mois sous la houlette de la DGAC (direction générale de l'aviation civile). Le fret express, qui représente 650 emplois à l'aéroport tout de même, serait en particulier impacté par ces mesures, que la chambre de commerce des deux Bâle trouve « indifférenciées, déséquilibrées ». Limiter les décollages « serait dangereux pour les entreprises de fret express et donc dommageable pour l'économie régionale ». Pour le WSU, le fret express, qui dépend certes d'une bonne interconnexion avec les

différents grands hubs européens, pèserait moins dans la balance que la santé des riverains... Et devrait pouvoir s'adapter.

Pas pour tout de suite

Fin des décollages après 23 h ? L'hypothèse est confirmée côté alsacien par Gaston Latscha, maire de Hésingue et élu en pointe dans ce dossier (lire ci-contre). Mais ce n'est pas pour tout de suite. L'Association de défense des riverains de l'aéroport (Adra), principale association de défense des

riverains côté alsacien, est prudente. « L'aéroport reste au stade des promesses, dans un emballage aux effets de greenwashing, constate-t-elle. Rien de vraiment nouveau. Aucun engagement ferme, aucune garantie de résultat. »

Dans son annonce, l'EuroAirport « se défousse sur la DGAC et le ministère français des Transports. Ce sera la faute de l'État français si les nuisances ne baissent pas », poursuit-elle.

L'aéroport « sous pression »

Pour l'Adra, l'EuroAirport est « sous pression » : « Les temps changent, la société civile ne tolère plus la dégradation du cadre de vie et de la santé. » Des voix toujours plus nombreuses s'élevaient avec celle de l'association. Le conseil d'État de Bâle-Campagne a par exemple indiqué mercredi qu'il avait modifié sa stratégie pour l'aéroport en prévoyant pour le futur la suppression de tous les décollages après 23 h. L'EuroAirport, lui, avant d'en arriver là, annonce « concentrer ses efforts » sur le PPBE (plan de prévention du bruit dans l'environnement) 2018-2022, pour lequel une concertation publique est en cours : il s'agit « jusqu'à fin 2019 de réduire de moi-

Deux ans d'intense concertation

En 2017 un groupe de travail est mis en place. Il réunit des membres du conseil d'administration et de la direction de l'EuroAirport, des élus français (de Hésingue, Saint-Louis et Saint-Louis Agglomération), ainsi que des élus allemands et suisses (Eurodistrict). Leur objectif commun ? « Réduire les nuisances nocturnes pour les riverains des trois pays concernés », défend Gaston Latscha, élu en pointe dans ce dossier et maire de Hésingue, une commune parmi les plus impactées par les nuisances sonores. Le groupe de travail les juge insuffisantes et surtout trop longues à mettre en œuvre avant de soulager les riverains.

En juillet dernier, Laurent Touvet, préfet du Haut-Rhin, entend les maires concernés et lance une consultation publique, qui court jusqu'au 7 décembre 2018, sur le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'aéroport. G.M.

tié les décollages vers le sud et de stabiliser les mouvements aériens ». Quant à l'Adra, elle lance « un appel au conseil d'administration, qui a les pleins pouvoirs pour gérer l'EuroAirport ». Elle lui demande « de ne pas rester sur des déclarations de

bonnes intentions, mais de prendre une mesure concrète de réduction des nuisances à effet immédiat ». Elle souhaite enfin que les riverains puissent « siéger de plein droit au conseil d'administration de l'EuroAirport ». Jean-Christophe MEYER

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Un an, un plan et 47 actions

Douze mois après l'adoption du troisième Plan régional santé environnement, diverses initiatives, notamment d'information, ont déjà été lancées en Alsace et dans le reste du Grand Est.

Le 9 novembre 2017, la préfecture, la région, l'Agence régionale de santé et le Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Grand Est), notamment, signaient le troisième Plan régional santé environnement (PRSE), le premier établi à l'échelle du Grand Est. Parmi les ambitions affichées : « Prévenir et réduire les risques d'altération de la santé liés à l'environnement », a rappelé Jean-Marc Picard, le directeur régional adjoint de la Dreal, à l'occasion d'un colloque organisé au siège strasbourgeois du conseil régional. Couvrant la

période 2017-2021, ce plan repose sur plusieurs axes, à savoir « les activités ambrosiennes », le cadre de vie et de travail préservant l'environnement et la santé, ainsi que « les clés » permettant de les promouvoir.

Ambrosioïde et radon

« En un an seulement, 47 actions ont déjà été engagées dans le cadre du PRSE », indique Sonia Doisy, l'une de ses pilotes pour la Dreal, en relevant que 57 % d'entre elles sont relatives à l'information. Ainsi, le Centre national d'innovation pour le

développement durable et l'environnement dans les petites entreprises a attiré l'attention de coiffeurs sur les problèmes sanitaires inhérents à la toxicité de certains produits qu'ils utilisent. Pour leur part, les Fédérations régionales de défenses contre les organismes nuisibles d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne ont informé des collectivités sur les dangers de l'ambrosioïde, une plante au pollen très allergisant.

Dans un autre registre, Atmo Grand Est a initié une démarche de sensibilisation au radon, « un gaz naturel, descendant de l'uranium, reconnu

comme cancérigène depuis 1987 », explique Michel Marquez, l'un des ingénieurs d'études de cette association de surveillance de la qualité de l'air. Selon ses données, 319 communes dans le Grand Est, dont 174 en Alsace, sont à potentiel radon de catégorie 3, c'est-à-dire confrontées « aux risques d'exposition les plus élevés » (L'Alsace du 3 novembre). Action, réaction. Au travers du PRSE, Atmo Grand Est planche sur un site internet dédié et a déjà initié une démarche de sensibilisation des populations et des professionnels du bâtiment. Elle a, également, organisé

des réunions avec des maires à Holtzwihr et à Saint-Dié, agglomération vosgienne au cœur de laquelle 250 habitants vont faire l'objet de mesures spécifiques.

Un appel à projets

Précision : 19 des 47 actions engagées ont été cofinancées à hauteur globale de 150 000 €, dans le cadre d'un appel à projets lancé au printemps dernier. Trois crèches du secteur de Haguenau, par exemple, ont bénéficié d'un accompagnement dans la formation de leurs salariés à



Des collectivités ont été informées sur les dangers de l'ambrosioïde. Archives L'Alsace/Françoise Marriault

la santé environnementale. Un nouvel appel d'offres devrait être organisé en 2019 pour encourager des initiatives inhérentes au cadre de vie et aux mobilités actives. Plus largement, le PRSE devrait aussi se traduire durant l'année, par des actions en faveur de la lutte contre la pollution des sols. Philippe WENDLING

VENTES FLASH
VENTES À TAMP PRÉFÉRENTIEL RÉSERVÉES AUX LECTEURS L'ALSACE

ALSACE Créateur d'ambrosioïde

LE PARADIS DES SOURCES
MUSIC-HALL
SOULTZMATT
sur une sélection de 9 dates

ATTENTION
PLACES LIMITÉES

10
ANS DU
CABARET

Spectacle
À partir de **17,90 €** au lieu de **36,90 €**

Menu "Glamour"
Repas + Spectacle + 1 cocktail
À partir de **49,90 €** au lieu de **99,90 €**

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE
boutique.lalsace-dna.fr

RUBRIQUE "BILLETTERIE"

BOUTIQUE D'ALSACE

LA COMPIL' - LE PALMARÈS

J1J
JOURNALISTE D'UN JOUR

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018

Les meilleurs articles

Les meilleures opérations de communication

Avec L'Alsace, en vente chez votre marchand de journaux

ALSACE **DNA** **LEST** **RI** **Vosges** **Matot Braine**

DNA DÉPARTEMENTAL D'ALSACE
LEST RÉPUBLICAIN
RI RÉPUBLIQUE D'ALSACE
Vosges matin
MATOT & BRASSEUR